

(Traduction)

IV

Le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique à l'Ambassadeur du Canada aux États-Unis d'Amérique.

DÉPARTEMENT D'ÉTAT

Washington le 9 mars 1965

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord entre le Gouvernement canadien et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant les produits de l'industrie automobile, signé le 16 janvier 1965.

Aux yeux de mon Gouvernement, il est entendu que les tracteurs automobiles sont compris parmi les articles auxquels nos deux Gouvernements accordent l'entrée en franchise de douane aux termes de l'article II et des Annexes de l'Accord.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir, au nom du Gouvernement canadien, confirmer ce qui précède.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances réitérées de ma très haute considération.

Pour le Secrétaire d'État,
G. GRIFFITH JOHNSON

Son Excellence
Monsieur Charles S. A. Ritchie
Ambassadeur du Canada